

Archivage de contenus électroniques à vocation probatoire Approches & Perspectives 2014

EN BREF

Les précédentes études menées par MARKESS International montraient clairement une progression des pratiques d'archivage électronique et une intensification des besoins de conservation de contenus à vocation probatoire. La dématérialisation progresse en effet inexorablement dans les organisations et le contexte légal et réglementaire incite fortement à la mise en place d'outils favorisant la traçabilité, la pérennité et l'intégrité des contenus numériques.

Ce document de synthèse délivre quelques-uns des résultats d'une étude approfondie menée par MARKESS International auprès d'une centaine de décideurs, informatiques et métiers, afin de faire le point sur les approches en matière d'archivage de contenus électroniques à vocation probatoire en France et les évolutions d'ici 2014. Cette étude identifie aussi les enjeux en regard, les pratiques associées et les besoins en solutions et services, notamment d'externalisation, exprimés par les décideurs. Elle restitue également la vision des prestataires de ce marché, acteurs accompagnant les entreprises dans leurs projets d'archivage de contenus électroniques à vocation probatoire. Elle présente enfin le profil d'un prestataire actif sur ce marché et ayant soutenu cette recherche conduite en toute indépendance.

- *L'archivage des contenus électroniques à vocation probatoire, un projet stratégique*

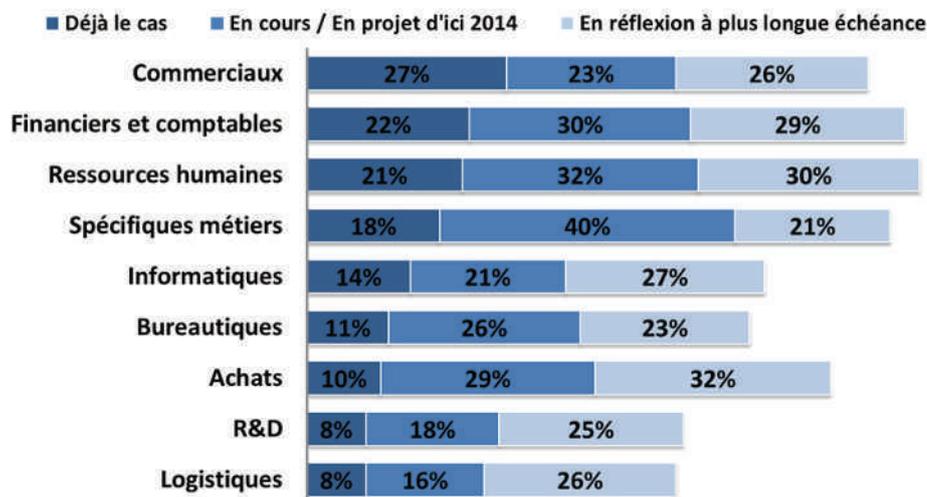
Stratégique : c'est ainsi qu'est jugé l'archivage de contenus électroniques à vocation probatoire par 59% des décideurs interrogés par MARKESS International. La progression inexorable du numérique dans les entreprises et les administrations impose, au-delà de leur gestion, la mise en place de procédures et d'outils permettant leur conservation dans le temps, au même titre que sont conservés les documents au format papier. Cette question de conservation est d'autant plus cruciale lorsqu'il s'agit de contenus auxquels une vocation probatoire peut être attachée.

Factures clients et fournisseurs, déclarations fiscales, documents comptables, relevés bancaires, contrats commerciaux, contrats de travail, bulletins de paie, plans, brevets... il existe en effet de nombreux documents, désormais au format numérique, devant soit **satisfaire à des obligations légales et réglementaires** en matière de conservation, soit **pouvoir être opposables à des tiers en cas de litiges**. Pour ces **contenus électroniques dit « à vocation probatoire »**, il s'agit alors de recourir à un dispositif d'archivage électronique devant intégrer des processus et des procédures de sécurité et de confiance (tels que l'horodatage, la signature numérique, l'empreinte du document, etc.) afin de garantir l'intégrité et la pérennité de ces contenus, et ainsi leur apporter une valeur juridique ou reconnue par des tiers.

En filigrane apparaissent inévitablement la **notion de risque** associé au non-respect des règles de conservation et l'anticipation de l'absence de preuve. Contrôle fiscal, audit, procès, perte de données stratégiques..., les conséquences de tels événements peuvent rapidement se révéler désastreuses pour une entreprise n'ayant pas (correctement) archivé ses contenus électroniques sensibles. **Le véritable enjeu de ces projets d'archivage de contenus électroniques à vocation probatoire repose bel et bien sur le coût du risque...** Pourtant, la gestion de risque ne semble pas encore si évidente à déterminer pour l'ensemble des décideurs interviewés dans cette étude.

Nature des contenus électroniques à vocation probatoire archivés

(France, 2012-2014, en % de décideurs)



Echantillon : 73 décideurs ouverts à l'archivage à vocation probatoire

Source : MARKESS International

- **Des projets aux mains des DSI... portés cependant par de réels enjeux métiers**

Si 77% des décideurs assimilent bien l'archivage électronique à l'identification, la sélection, le classement et la conservation de contenus électroniques, sur un support sécurisé, dans le but de les exploiter et de les rendre accessibles dans le temps, 23% en ont encore une image toute autre, l'apparentant davantage à des pratiques de sauvegarde, voire de stockage. **Une vision résolument réductrice et éloignée des enjeux des décideurs métiers en matière de conservation.** Dans l'étude menée par MARKESS International, il apparaît en effet que, pour les directions générales et les directions métiers (DAF, vente/relation client, production, RH, etc.), le projet d'archivage électronique à vocation probatoire est avant tout dicté par une analyse des risques encourus en cas de non présentation du contenu original. De leur côté, les décideurs informatiques interrogés semblent plus être les garants des problématiques sécuritaires, normatives et économiques de ces projets.

La DSI arrive cependant largement en tête des acteurs parties prenantes des projets d'archivage de contenus électroniques à vocation probatoire, jouant un rôle majeur dans la décision d'investir : en effet, 82% des décideurs interrogés lui reconnaissent ce rôle, loin devant les directions métiers (55%). Le choix des solutions d'archivage électronique est donc inévitablement influencé par la vision « informatique » de l'archivage, mais aussi par l'existant de l'entreprise en matière de gestion de l'information. Pour autant, ce choix ne répond pas nécessairement aux attentes des équipes métiers, et il n'est pas rare de voir des projets d'archivage électronique conduits en silo. Le développement d'offres en mode SaaS sur le marché, pouvant directement adresser les directions métiers, peut par ailleurs favoriser la cohabitation de plusieurs solutions d'archivage au sein d'une même entreprise, chacune gérant différentes natures de flux et de contenus électroniques.

- **Un marché reposant sur des expertises complémentaires**

En 2012, le segment des logiciels et services informatiques associés à l'archivage de contenus électroniques à vocation probatoire devrait peser **125 millions d'euros en France** selon MARKESS International. **Avec un taux de croissance estimé à +19% entre 2011 et 2012**, ce marché promet des perspectives intéressantes pour les acteurs s'y positionnant. En 2012, les offres émanent de prestataires aux profils très divers : les acteurs résolument tournés vers l'archivage, les fournisseurs porteurs d'une offre plus globale de gestion de contenus et de documents, sans oublier les fournisseurs de briques de confiance, indissociables de la notion de vocation probatoire.

Un mapping de prestataires actifs sur ce marché en France, disponible dans le [document de 15 pages complémentaire à cette synthèse](#), illustre la diversité des origines et des expertises de ces acteurs.

Cette variété d'offres n'est pas sans accentuer la complexité associée à de tels projets (preuve en est du réel besoin en accompagnement et en assistance à maîtrise d'ouvrage exprimé par les décideurs interrogés), ni même le flou ressenti par les décideurs face aux terminologies utilisées, à l'image de celles autour de la notion de coffre-fort. Il est à souhaiter que la parution prochaine de la norme AFNOR NF Z 42-020 relative aux spécifications fonctionnelles d'un composant « coffre-fort numérique » contribue à éclairer les entreprises, d'autant plus que l'un des critères de choix majeurs d'une solution d'archivage électronique repose sur les normes respectées.

La méthodologie suivie pour réaliser cette étude repose sur des interviews réalisées de décembre 2011 à février 2012 auprès de :

- 105 décideurs travaillant au sein d'entreprises privées et administrations (basées en France), 38% des décideurs étant rattachés à la direction informatique, 34% à une direction métier, 16% à la direction générale et 12% à un service documentaire / archives ;
- 26 responsables chez des prestataires actifs sur le marché français de l'archivage de contenus électroniques dont des éditeurs/fournisseurs de solutions applicatives, des SSII/intégrateurs et des cabinets de conseil.

POUR ALLER PLUS LOIN

Une **étude approfondie** publiée en **mars 2014**
Archivage de contenus électroniques à vocation probatoire – 2012-2014

Etude de plus de 150 pages de graphiques commentés et tableaux réalisée par MARKESS International avec le soutien de :
Arcsys Software, Security.com, Cimap Solutions, Docapost DPS, IBM, STS Group et Tessi.

ARCHIVAGE DE CONTENUS ELECTRONIQUES A VOCATION PROBATOIRE

PRATIQUES

(archivage électronique, existence d'un SAE, archivage à vocation probatoire...)

POINT DE VUE DES RÉFRACTAIRES

(raisons au non archivage à vocation probatoire, révision possible...)

APPROCHES

(catalyseurs, caractère stratégique des projets, phasing des projets, impact du contexte économique, freins...)

CONTENUS ELECTRONIQUES À VOCATION PROBATOIRE (nature des contenus archivés, cas des courriers électroniques, priorités d'ici 2014...)

CONDUITE DES PROJETS (directions impliquées, archivage des documents numérisés, localisation des archives...)

EXEMPLES DE PROJETS D'ARCHIVAGE DE CONTENUS ÉLECTRONIQUES À VOCATION PROBATOIRE

BESOINS VIS-À-VIS DU MARCHÉ

(solutions retenues, dont coffres-forts électroniques, modalités de recours, besoins en services, critères de choix des solutions, prestataires privilégiés...)

POINT DE VUE OFFREURS / MARCHÉ

(perception de la demande, impacts du cloud computing, rôle des certificats électroniques, normes/labels/certifications, partenariats, concurrents, positionnement...)

CHIFFRES DE MARCHÉ 2012 / 2014 (marché des logiciels et services IT associés à l'archivage de contenus électronique, part de l'archivage à vocation probatoire...)

TELECHARGEZ GRATUITEMENT

La table des matières détaillée de l'étude : http://bit.ly/TDM_ARCHPROB
Le Référentiel de Pratiques de 15 pages associé : <http://www.markess.fr/demandedocument.php?refdoc=856>

MARKESS International est une société d'études spécialisée dans l'analyse des marchés et des stratégies de modernisation des entreprises et administrations avec les technologies du numérique.
Etabli à Washington, D.C. et à Paris, MARKESS International a pour mission d'aider tant les maîtrises d'ouvrage à mieux comprendre et tirer parti des technologies de l'information que les offreurs à mettre au point une stratégie optimale pour cibler ces marchés.

MARKESS International - 6 bis, rue Auguste Vitu - 75015 Paris
Tél : 33 (0)1 56 77 17 77 – www.markess.fr



Cecurity.com est une société française spécialisée dans l'édition de logiciels coffres-forts électroniques pour la maîtrise de l'original numérique.

Les coffres-forts électroniques de Cecurity.com bénéficient du label « coffre-fort électronique » de la Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC) ou de la Certification de sécurité de premier niveau (CSPN) délivrée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Cecurity.com est inscrite au Marché Libre de NYSE Euronext Paris.

La solution logicielle **Coffre-fort Electronique Communicant** (CFEC) permet à toute organisation, publique et privée, de répondre aux contraintes de sécurisation, de traçabilité et de diffusion contrôlée des données confidentielles, stratégiques et légales. Elle offre notamment :

- L'authentification forte par certificat électronique avec gestion des profils et habilitations ;
- Le dépôt avec contrôle d'intégrité en ligne ;
- L'horodatage et la signature électronique des données conservées ;
- La production d'un certificat de dépôts horodaté et signé ;
- La gestion de la preuve de l'intégrité et de la non répudiation des données conservées ;
- La traçabilité à valeur probante des opérations effectuées dans un journal inaltérable et inviolable.

A ce coffre-fort peuvent être couplés des modules en réponse à des préoccupations métiers :

- Le **Coffre-fort des Factures électroniques** (CFAC) pour la production de factures électroniques avec signature sécurisée ;
- Le **Coffre-fort numérique personnel** (CFNP) pour mettre à disposition des particuliers un espace de confiance sécurisé leur permettant d'archiver électroniquement tous types de documents (fichiers bureautiques, images, audio, vidéo...) et d'y accéder à tout moment de n'importe quel endroit à partir d'un accès internet ;
- **CecurHybrid** qui permet la prise en charge globale de la diffusion et de l'archivage des documents sortants. Tous les documents sont certifiés



Date de création	2001
Siège social	Paris, France
Chiffres d'affaires 2011 (Monde)	5,5 M€
Effectif à fin 2011 (Monde)	35
Dirigeant France	Alain Borghesi

M€ : millions d'euros

Source : Cecurity.com

par signature électronique (e-relevés) et par code 2D (relevés imprimés) ;

- **CecurCrypt** pour le respect de la confidentialité avec le chiffrement des données au niveau du coffre et la gestion des clés de sécurité.

D'autres modules métiers peuvent être développés en association avec Cecurity.com afin de dialoguer avec des solutions de GED, des ERP Ressources Humaines, des ERP finances, etc.

EXEMPLES DE REFERENCES CLIENT

MMA Espace en ligne sécurisé reposant sur le CFNP pour permettre aux clients et internautes de conserver, horodater et authentifier des documents électroniques. Accessible depuis des mobiles (Android et iPhone).

Stime (Groupement des Mousquetaires) Plate-forme de production, de transmission et d'archivage des factures électroniques signées : plus de 7 millions de factures par an et système d'archivage électronique déployé dans plus de 3 500 points de vente.

Financière d'Uzès Solution globale de diffusion des relevés d'opérations financières : ordonnanceur des flux d'impression, impression / mise sous pli, coffre-fort électronique émetteur et coffre-fort numérique destinataire.

La Française des Jeux Archivage électronique chiffré des événements de jeu en ligne dans le respect des exigences techniques édictées par l'ARJEL (autorité de régulation des jeux en ligne).

Source : Cecurity.com

PLUS D'INFORMATIONS

Cecurity.com
75 rue Saint-Lazare – 75009 Paris
Tél : 01 56 43 37 36 – www.cecurity.com

Arnaud Belleil
Directeur Marketing
arnaud.belleil@cecurity.com